

Impression à partir d'une page du site internet de l'AMF

05 janvier 2023

Bonne année 2023 !

Chers lecteurs,

Comme de coutume en ce début d'année, je vous présente mes meilleurs vœux ainsi que ceux de mon équipe.

Une nouvelle fois en 2022, et je m'en réjouis, l'intérêt que vous portez à mon Journal de bord ne s'est pas démenti : **12 142 visites par mois ont été comptabilisées**, soit une **augmentation de l'ordre de 25%** par rapport à 2021 (9 724 visites par mois). Depuis 2014, ce sont 87 dossiers qui ont été publiés sur des problématiques variées et toujours d'actualité. Tous ces dossiers sont repris dans chaque rapport annuel selon un classement par thème.

C'est toujours une joie de partager avec vous, chaque mois, un nouveau cas de médiation et d'ainsi rendre plus concrète et vivante ma mission.

Au plaisir de vous retrouver en février pour découvrir mon prochain dossier du mois et sa désormais bien connue « leçon à tirer » !

Marielle Cohen-Branche, Médiateur de l'AMF

_____ SUR LE MÊME THÈME _____

 S'abonner à nos alertes et flux RSS





MISE EN GARDE

PROTECTION DE L'ÉPARGNE

14 janvier 2025

L'AMF et l'ACPR
mettent en garde le
public contre les
activités de plusieurs
acteurs qui proposent
en France des
investissements sur le
Forex et sur des
produits dérivés sur...



MISE EN GARDE

PROTECTION DE L'ÉPARGNE

10 janvier 2025

Crypto-actifs :
l'Autorité des marchés
financiers met en
garde le public contre
les activités de
plusieurs acteurs non
autorisés



MISE EN GARDE

PROTECTION DE L'ÉPARGNE

07 janvier 2025

L'AMF met en garde le
public contre l'offre
frauduleuse
d'investissement en
Forex de la plateforme
de trading LIVAXXEN



Mentions légales :

Responsable de la publication : Le Directeur de la Direction de la communication de l'AMF. Contact : Direction de la communication, Autorité des marchés financiers - 17, place de la Bourse - 75082 Paris Cedex 02